



Foyer Culture et Loisirs

60 Avenue Jean Mermoz
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
☎ 09.64.20.93.09

www.fcl.asso.f

permanence@fcl.asso

Procès-verbal du Conseil d'Administration extraordinaire du lundi 6 juin 2011

Le lundi 6 juin 2011 le Conseil d'Administration du Foyer Culture et Loisirs de l'Isle d'Espagnac s'est réuni au siège social de l'association sur la convocation du Président.

Étaient présents :

Mme Françoise ALLUAUME
Mme Françoise ANCELIN
Mlle Anne Marie BENAITEAU
Mme Nicole CALLAMAND
Mme Monique DESMAISON
Mme Christiane FENDRICH
Mme Nicole GUIBRETEAU
Mme Claudine LAFFONT
Mme Annie LAROCHE
M. Paul LAROCHE
M. Françoise MORLIERE
M. Patrick PAGNOUX
Mme Bernadette PRADIER
M. Sauveur RINALDI

Étaient excusés :

M. Yves ACHER
Mme Chantal DORAIN
M. Bernard FENDRICH
M. Jean-Claude BELOT (représentant Mairie)
M. Jean Luc PARTHONNAUD (Adjoint en charge de la Vie Associative)
M. Olivier RIVIERE (représentant Mairie)

Le Conseil d'Administration était présidé par M. Patrick PAGNOUX en qualité de Président de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme Françoise ALLUAUME, Secrétaire de l'association.

Plus de la moitié des administrateurs étant présents, le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibéré conformément à l'article 13 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- compte-rendu de l'audit par la société DYAM

Mme Myriam DIDIER a présenté les travaux de l'audit (Dispositif Local d'Accompagnement) à l'aide du diaporama retranscrit ci-après :

Dispositif Local d'Accompagnement
Foyer Culture Loisirs
Isle d'Espagnac
avril- mai – juin 2011
Cabinet Dyam consulting

Le DLA

- ⤴ Dispositif coordonné par IPCA
- ⤴ Le DLA : Vise le maintien optimal des emplois existants dans le secteur associatif
- ⤴ Co-financé par le FSE, la Région, la CDC, et éventuellement participation locale ou associative
- ⤴ Demandé par l'association
- ⤴ Accordé sur diagnostic et commission décisionnaire
- ⤴ Appel d'offre pour choix d'un consultant

L'intervention auprès du FCL

- ⤴ 4 jours de travaux en vis à vis
- ⤴ Objectifs :
 - Préciser le modèle économique de la structure et renforcer la maîtrise du budget.
 - Optimiser l'organisation du temps de travail
 - Étudier la pérennisation à long terme de la structure et de ses moyens de fonctionnement (notamment emploi)

Le principe de l'intervention

Autonomiser l'association au maximum, pour que l'action du DLA (courte) puisse perdurer en terme de compétences acquises.

L'intervention est une forme de formation-action qui privilégie :

- ⤴ Le travail participatif
- ⤴ La construction personnalisée d'un outil pris en main par l'association
- ⤴ Un travail inter-séance en autonomie

Les étapes suivies lors du DLA

Plan managérial et organisationnel :

- ▲ Analyse de l'organisation, optimisation par des choix posés et validés (ou à valider sous peu)

-Précision de la fiche de poste, quantifiée et qualifiée

-Précision du projet politique et opérationnel, quantification, qualification et planification des actions dans le temps

-Acquisition des compétences d'adaptation et projection managériale

- ▲ *Choix de la répartition du temps salarié, rôles et place des bénévoles, organigramme (en cours).*

Les étapes suivies lors du DLA

▲ Plan gestionnaire :

- ▲ Développement et prise en main d'un outil de gestion intégrée adapté en taille et performance

-Recueil des données organisationnelles afin d'adapter l'outil

-Recueil des données opérationnelles pour renseigner l'outil

-Interprétations et analyses des éléments révélés par l'outil de gestion

-Facultés à prendre les décisions correspondant aux analyses effectuées

- ▲ Adaptation des prix, volumes d'activités, etc..

Les résultats matériels obtenus à ce jour

- ▲ Un projet associatif et opérationnel écrit, complet, budgété.
- ▲ Un outil de gestion spécifiquement adapté et durable, maîtrisé par au moins deux personnes afin d'en assurer le transfert au besoin.
- ▲ Un outil de management utile (fiche de poste aboutie)

Les résultats immatériels souhaités

- ⤴ La compréhension du principe de construction globale d'un projet, permettant d'autres projections (plus ambitieuses?)
- ⤴ Une compétence de gestion intégrée de structure, qui sera évolutive si besoin.
- ⤴ Une compétence de management opérationnelle permettant d'assurer un cadre de travail sain.

La suite prévue

Travail sur les supports de communication, sous la forme d'un DLA collectif.

Patrick PAGNOUX explique ensuite en détail l'élaboration et l'utilisation de l'outil de gestion qui permettra de savoir projeter un prévisionnel de fonctionnement. Ainsi, le budget prévisionnel 2011/2012 a été construit mais il doit bien entendu être encore affiné et complété.

L'actuelle projection montre un déficit probable qui serait dû à la fin de l'aide de la Région (4000 € en 2011). Mais nous connaissons désormais les leviers pour faire en sorte de diminuer les pertes sur les sections déficitaires ou d'augmenter les gains sur les sections bénéficiaires :

- ⤴ Travailler sur la politique salariale, lorsque cela est possible
- ⤴ Diminuer le temps dévolu à chaque cours, sans changer le tarif annuel, permet d'augmenter les tarifs "artificiellement"
- ⤴ Augmenter les cours collectifs, qui sont généralement plus rentables, en gardant en tête le nombre de participants "seuil de rentabilité"
- ⤴ Éventuellement, prendre la décision de supprimer une section, mais en prenant soin de vérifier que sa suppression ne génère pas plus de perte que de gain (ce qui a été illustré avec la section "gym").

Il nous reste sur ce point à finaliser un budget prévisionnel équilibré.

Nous avons ensuite rendu compte de l'écriture de projet associatif. Il est bien avancé à présent et il ne reste que quelques corrections et quelques dernières informations à compléter. Ce projet, dans sa partie politique, permet de préciser et valider le contenu et les limites de notre engagement bénévole.

L'éventuelle proposition de produire des spectacles exogènes sur la commune provoque des discussions : est ce bien le rôle du FCL ?

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 20h30.

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance